



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« AFFAIRE DES 523 » : CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

**Hier en fin d'après-midi, le député de Lausanne Claude-Alain Voiblet a défendu en vain un postulat dans lequel il demandait au Conseil d'Etat de faire le bilan de la triste « affaire des 523 » relative au sort de milliers de réfugiés frappés d'une non-entrée en matière et qui ont, par l'activisme de la gauche, obtenu après des mois de discussions insensées, le droit de demeurer en Suisse. La majorité de centre-gauche du Grand Conseil poursuit dans son ostracisme en matière de politique migratoire et ne veut en tout cas rien voir, rien entendre pour ne rien avoir à assumer en la matière.**

Les tentatives auront été nombreuses pour ne pas avoir à répondre aux questions du postulat de Claude-Alain Voiblet. Tout d'abord, présenté sur la forme d'une interpellation, le Bureau du Grand Conseil – présidé par une socialiste – exige du député Voiblet qu'il transforme son texte en postulat. Puis, à peine transformée en postulat, la commission *ad hoc* – présidée par une socialiste – réclame de Claude-Alain Voiblet qu'il retire son postulat pour redéposer ensuite une interpellation... Enfin, les propos mesquins, méprisants et insultants n'auront pas manqué hier après-midi pour dénigrer notre député au lieu d'obliger le Conseil d'Etat à présenter un bilan de cette « affaire des 523 ».

Systematiquement, la gauche ne veut rien voir, rien entendre pour ne rien avoir à assumer en matière de politique d'asile et de politique migratoire. Ce n'est pas la première fois que l'UDC intervient au sujet de l'asile cette année. On se rappelle que la députée de Vevey Fabienne Despot avait déposé une résolution que la majorité de gauche avait rejeté le printemps dernier. Cette résolution demandait l'application de renvois en accord avec les conventions internationales. Cette déresponsabilisation coupable n'est plus tolérable. L'UDC poursuivra son travail avec acharnement et détermination car les Vaudoises et les Vaudois attendent des résultats.

Le postulat de Claude-Alain Voiblet a finalement été rejeté par 53 voix contre 51 et 13 abstentions, ce qui a pour conséquence d'établir l'ignorance et la déresponsabilisation comme principe de conduite et de gestion de l'immigration dans notre canton.

Avec nos meilleures salutations.

Lausanne, le 25 novembre 2015

**Contacts :**

Philippe Jobin, député, président du groupe, 078 632 13 89

Claude-Alain Voiblet, député, 079 251 22 06

Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64